Le Président,

à

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames les Présidentes
et Messieurs les Présidents
d'établissements publics,

À Lille, le 09 OCT 2026

N/Réf : ED/DDL/CR/CL/MV/CRD/2026-PSC_SANTE_TAUX2027.docx
Affaire suivie par : Mme VANEUIL et Mme ROSENDO actionsociale@cdg59.fr
Objet : Contrat Santé MNT – Taux 2027

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents d'établissements publics,

Vous adhérez à la convention de participation santé conclue avec la MNT, mise en place depuis le 1er janvier 2024 pour une durée de 6 ans.

Dans le cadre du bilan annuel du contrat, l'analyse des résultats met en évidence une dégradation de la sinistralité. Les récentes évolutions réglementaires et notamment le désengagement de la sécurité sociale impactent mécaniquement les comptes des complémentaire santé.

À l'issue des échanges entre la MNT et le groupement des Centres de Gestion de l'Aisne, du Nord et de la Somme, il a été convenu de limiter l'augmentation liée à la sinistralité à **6 %**, au lieu des 7% initialement prévus au contrat. Cette décision vise à préserver l'équilibre financier et la pérennité du dispositif tout en atténuant son impact pour les adhérents.

Par ailleurs, une majoration complémentaire de **1,4 %** est appliquée afin de prendre en compte les évolutions réglementaires impactant les complémentaires santé.

Ainsi, tenant compte de ces évolutions, les cotisations seront revalorisées de **7,48 %** à compter du 1er janvier 2027.

Grille des montants de cotisation TTC par personne				
Age	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
	Montant TTC	Montant TTC	Montant TTC	Montant TTC
Enfant (gratuité à compter du 3ème)	20,08 €	27,37 €	39,92 €	51,31 €
Actif de moins de 30 ans inclus	31,91 €	42,20 €	48,54 €	68,41 €
Actif de 31 à 40 ans inclus	35,77 €	49,03 €	55,88 €	76,69 €
Actif de 41 à 50 ans inclus	45,52 €	59,30 €	71,84 €	97,72 €
Actif de 51 à 60 ans inclus	55,38 €	71,84 €	86,66 €	126,41 €
Actif de plus de 60 ans	72,92 €	91,22 €	118,07 €	166,56 €
Retraité	83,79 €	114,03 €	139,12 €	191,41 €

Nous vous prions de bien vouloir porter à la connaissance de vos agents adhérents les nouveaux taux applicables au contrat, afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, procéder à la résiliation de leur contrat ou à la modification de leurs garanties.

Le CDG 59 reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents d'établissements publics, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Éric DURAND
Président du CDG 59,
Maire de MOUVAUX

Signé électroniquement par : Eric DURAND
Date de signature : 12/10/2026
Qualité : Président du CDG 59